

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU, DE CLIMATISEURS, D'UN GROUPE ELECTROGENE ET D'UN VEHICULE AU PROFIT DU COMITE D'ORIENTATION DES REFORMES DES FINANCES PUBLIQUES (COREF)

A KINSHASA – REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

1. Référence de publication

30/PAG/FIN-PUB/AOOL/2010

2. Procédure

Ouverte locale

3. Programme

FED

4. Financement

Convention de financement n° 9598/ZR

5. Pouvoir adjudicateur

Ministère des Finances, Ordonnateur National du FED - RDC

Représenté par l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Gouvernance (UGPAG),
10, avenue Nioki, Commune de Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo,

Tel : +243 (0)81 88 23 979 / per. 81 47 79 410 coordonnateur.ugpag@gmail.com.

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

Le marché a pour objet la fourniture l'installation et la mise en service de matériel

d'équipements informatiques, de matériel et mobilier de bureau, d'un groupe électrogène, de climatiseurs et d'un véhicule au profit du comité d'orientation des réformes des finances publiques à Kinshasa

7. Nombre et intitulés des lots

Le marché est composé des lots suivants :

- Lot 1 : Equipements informatiques et de bureau
 - Lot 2 : Climatiseurs
 - Lot 3 : Groupe électrogène
 - Lot 4 : Véhicule
-

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) des États ACP et des États membres de l'Union européenne, ainsi qu'aux organisations internationales, tel qu'autorisée par l'instrument applicable au programme au titre duquel le marché est financé (voir rubrique 22 ci-après). Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du *Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de la CE*.

10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue pour plusieurs lots. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir, lors de la remise de leur offre, une garantie de soumission de **500 Euros pour chacun des lots**. En cas de soumission pour plusieurs lots le montant de la caution est cumulatif.

Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties. Cette garantie sera utilisée si le soumissionnaire n'honore pas toutes les obligations stipulées dans l'appel d'offres.

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à 5 % du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité; un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins disante.

13. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information n'est prévue.

14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Période de mise en oeuvre des tâches

La période de mise en oeuvre des tâches, allant de la signature du contrat jusqu'à la réception provisoire est de 45 jours

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Les critères de sélections suivants seront applicables aux soumissionnaires. Dans le cas où l'offre est soumise par un consortium, ces critères seront d'application au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire :

- Le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire pour les trois dernières années doit être supérieur au double de son offre financière

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire :

- au moins 2 personnes faisant partie des effectifs du soumissionnaire ont travaillé dans des domaines en rapport avec le présent marché

3) Capacité technique du soumissionnaire :

Le soumissionnaire doit avoir mené à bien dans les 5 dernières années, au moins 2 projet d'un budget/domaine équivalent à celui du ou des lots soumissionnés..

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, devront respecter les mêmes règles d'éligibilité et notamment de nationalité, que l'opérateur économique en question.

17. Critères d'attribution

Prix

SOUMETTRE UNE OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>. Il est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour marché de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à **l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Gouvernance (UGPAG), 10 Avenue Nioki, Commune de Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo, Tel : +243 (0)81 88 23 979 / per. 81 47 79 410 coordonnateur.ugpag@gmail.com** (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au moins 11 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site de la COFED : www.cofed.cd.

19. Date limite de soumission des offres

La date limite de soumission des offres est le **20 septembre 2010 à 12 heures**, heure de Kinshasa

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

20. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres est fixée au **21 septembre 2010 à 10 heures** au lieu de dépôt des offres

21. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français

22. Base juridique

Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 juin 2000, tel que modifié le 25 juin 2005 et en 2008 (Annexe IV)]